

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Établissements publics du ministère des sports

Vendredi 19 février 2021 – n° 343

Ce flash info du ministère des sports est édité toutes les semaines à destination des établissements publics du ministère des sports. Cet outil de communication permet la transmission d'informations utiles pour le pilotage au quotidien des établissements. Pour solliciter le bureau DS2A : ds.2a@sports.gouv.fr

Pour télécharger les pièces jointes veuillez cliquer [ici](#)

Vie des établissements

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire

[La loi](#) prolongeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1er juin 2021 a été publiée au journal officiel le 16 février 2021. Le texte reporte, par ailleurs, au 31 décembre 2021 la caducité des dispositions du code de la santé publique organisant le régime général d'état d'urgence sanitaire.

Journée des référent.e.s égalité, diversité et lutte contre les discriminations

La DGRH du MENJS organise le jeudi 11 mars 2021 une journée nationale des référent.e.s égalité, diversité et lutte contre les discriminations du MENJS. Cette journée sera animée par Agnès VARNAT et réunira (en visioconférence) l'ensemble des référents académiques, référents des établissements publics nationaux, et des référents des CREPS pour échanger notamment sur la déclinaison du plan national d'action égalité professionnelle et le fonds en faveur de l'égalité professionnelle (programme en PJ). Je vous remercie de bien vouloir transmettre à vos référents lorsqu'ils sont déjà nommés cette invitation et de nous le faire savoir, d'assurer la présence de votre établissement sur cette journée et de nous indiquer qui vous représentera à ds.2a@sports.gouv.fr. Les liens de connexions vous seront transmis ultérieurement.

Impact de l'OTE sur les CA des CREPS et des écoles

Le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 (ci-joint) a mis en œuvre la nouvelle organisation territoriale (OTE) conformément aux orientations de la circulaire du Premier ministre du 12 juin 2019.

A cet effet, il crée l'emploi de DRAJES, placé sous l'autorité du recteur de région

académique et supprime celui de DRJSCS, placé sous l'autorité du préfet de région. Par voie de conséquence, son article 9 modifie dans le code du sport les dispositions relatives à la composition des conseils d'administration (CA) des écoles nationales et des CREPS comme suit :

- Dans les CA de l'ENVSJN et de l'ENSM, les références aux DRJSCS sont remplacées par les références des DRAJES des régions d'implantation des sites de l'ENSM et par le DRAJES de Bretagne pour l'ENVSJN ;
- Dans les CA des CREPS, la référence au DRJSCS est remplacé non pas par celle du DRAJES mais par celle du préfet de région où se situe le siège du CREPS.

Cette permutation se justifie par le fait que le DRAJES est à présent sous l'autorité hiérarchique du recteur de région académique et que ce dernier est déjà mentionné au titre de second membre de droit représentant de l'Etat. Par voie de conséquence, sont membres du CA des CREPS le préfet de région ou son représentant, le recteur de région académique ou son représentant. Il appartient aux CREPS d'adresser une invitation au préfet de région pour participer au CA de leur établissement.

Les DRAJES nommés en remplacement des DRJSCS ont vocation à représenter les recteurs de région académique aux CA des CREPS car ils dirigent la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, qui en application des articles 5 et 6 du décret précité a notamment pour attributions :

- la mise en œuvre des politiques de l'Etat en matière de formation initiale et continue dans le champ de l'animation, de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports ;
- la mise en œuvre de la politique nationale du sport professionnel sous réserves des compétences de l'ANS ;
- l'exercice du contrôle de légalité des actes des CREPS relatifs à leur fonctionnement dans la mesure où cette compétence des préfets de région aura été déléguée aux recteurs de région académique.

Il convient donc d'associer les DRAJES nouvellement nommés à la préparation des prochains CA des CREPS.

Recensement impacts budgétaires 2021 COVID 19

Nous réactivons le recensement de l'impact financier de la crise sanitaire du covid 19 sur l'activité des établissements publics du sport. Pour 2021, nous vous proposons d'établir un état de l'impact budgétaire à chaque fin de mois.

Votre première remontée d'informations comprendra la situation au 31 janvier et au 28 février est sera à transmettre à sophie.bauchart@sports.gouv.fr c/c ds.2a@sports.gouv.fr.

Ressources humaines

Publication poste de PTP sur la Place de l'Emploi Public

INSEP

[Chargé\(e\) de Mission Handiguide / Evaluation](#)

[CHARGE\(E\) DE MISSION EXPERTISE/ANIMATION DE RESEAUX](#)

IFCE

[Responsable pédagogique et administratif \(ve\) & Coordinateur/ Coordinatrice de formation H/F](#)

CREPS de PACA

[Responsable du département Métiers Emploi Formation](#)

[FORMATEUR-COORDONNATEUR](#)

[CREPS L'AN](#)

CREPS de Dijon

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance](#)

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance](#)

CREPS Auvergne Rhône-Alpes (Vallon-Voiron-Lyon)

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance Analyse de la performance](#)

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance Suivi socioprofessionnel et réseau d'entreprise](#)

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance - Analyse de la performance](#)

[Formateur\(trice\) secteur jeunesse / Conseiller\(ère\) d'éducation populaire et de jeunesse](#)

CREPS de Vichy

[Chargé\(e\) de mission Pôle ressources national "Sport-Santé, bien-être"](#)

[Conseiller\(ère\) Haut Niveau et Haute Performance Suivi socioprofessionnel et réseau pré-bac](#)

[Conseiller.e Accompagnement paralympique, Accompagnement médical, Recherche et Innovation](#)

[Conseiller.e Optimisation de la performance et réseau des experts](#)

[Conseiller.e Optimisation de la performance et suivi médical](#)

Direction des sports

[Adjoint.e à la Cheffe de la mission des affaires européennes et internationales](#)

A la semaine prochaine

ORGANIGRAMME DU BUREAU DU PILOTAGE STRATEGIQUE ET TUTELLE DES ETABLISSEMENTS --- DS.2A

ds.a2@sports.gouv.fr	
Thibaut DESPRES thibaut_despres@sports.gouv.fr 01 40 45 90 09 07 60 08 78 13	Chef de bureau <ul style="list-style-type: none">Animation et pilotage du bureau
Quentin DETCHART quentin_detchart@sports.gouv.fr 01 40 45 93 87	Adjoint au chef de bureau <ul style="list-style-type: none">Dossiers transversaux : Ressources humaines des établissements publics ; relations services déconcentrés régionaux ; progiciel de délibérations.
Murielle MUHEL murielle_muhelle@sports.gouv.fr 01 40 45 95 37	Assistante administrative du bureau et du sous-directeur en charge des réseaux DS2 <ul style="list-style-type: none">Gestion administrative : Administration interne DS2, courriers [arrivée / départ], BAL DS2A.
Dominique RABUEL dominique_rabuel@sports.gouv.fr 01 40 45 96 93	Juriste <ul style="list-style-type: none">Pilotage et animation des sujets juridiques : Instances de dialogues sociales [CA, CT, CHSCT, ... - compositions / délibérations / ...] ; doctrines et écritures légistiques.
Sophie BAUCHART sophie_bauchart@sports.gouv.fr 01 40 45 92 11	Responsable de tutelle <ul style="list-style-type: none">Etablissements : CREPS de Bordeaux, Poitiers, Toulouse, Montpellier, Nancy, Strasbourg, Reims, Vichy et Vallon-Pont-D'arcDossiers transversaux : Mutualisation ; agence comptable ; guide des procédures des établissements publics ; immobilier des opérateurs.
Frédéric DAMBIER frederic_dambier@sports.gouv.fr 01 40 45 93 03	Responsable de tutelle <ul style="list-style-type: none">Etablissements : IFCE et MNSDossiers transversaux : Contrats d'objectifs et de performance et Indicateurs nationaux [chef de projet PSQS] ; dialogues de gestion et rendez-vous stratégiques ; déploiement du SHN et Réseau Grand INSEP.
David CHARRAS david_charras@sports.gouv.fr 01 40 45 96 25	Responsable de tutelle <ul style="list-style-type: none">Etablissements : CREPS de Wattignies, Ile de France, Dijon, La Réunion, Pointe A Pitre, PACA, Bourges, Nantes (PRN)Dossiers transversaux : Enquêtes annuelles (effectifs / activités ; indemnitaires) ; développement durable ; éthique.
Evelyne GONFIER evelyne_gonfier@sports.gouv.fr Arrivée au 1 ^{er} octobre 2020	Responsable de tutelle <ul style="list-style-type: none">Etablissements : ENSM et ENVSNDossiers transversaux : Pilotage budgétaire du Programme sport (219) relatif aux établissements publics sport.

François ROBERT
francois.robert@sports.gouv.fr
01 40 45 91 41

Responsable de tutelle

- **Etablissement** : INSEP (dont contrat de partenariat public-privé et centre d'expertise sport et handicap)
- **Dossiers transversaux** : Relations internationales ; RGPD.

Diffusion à : Agents de la direction des sports, aux directeurs et adjoints des établissements publics sportifs, à l'IGESR, à la DRH des ministères sociaux, aux DRAJES et contrôleurs budgétaires, aux responsables des pôles ressources nationaux et organisations syndicales.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)